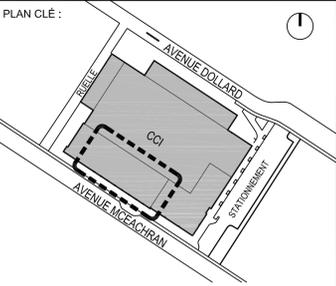


SCEAU :



L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES, DIMENSIONS ET INDICATIONS AUX PLANS. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE PRISES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN À L'AIDE D'UNE ÉCHELLE. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.



01	2025.07.03	ÉMIS POUR SOUMISSION
No.	DATE	RÉVISIONS

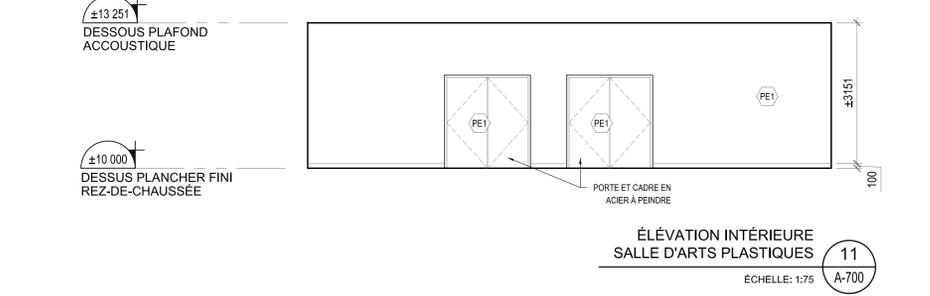
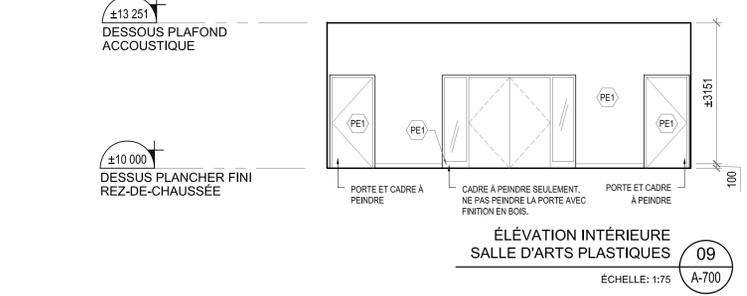
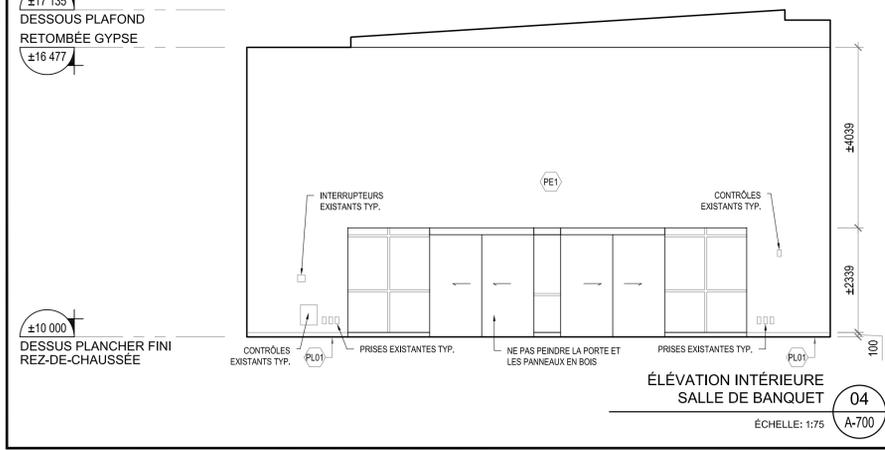
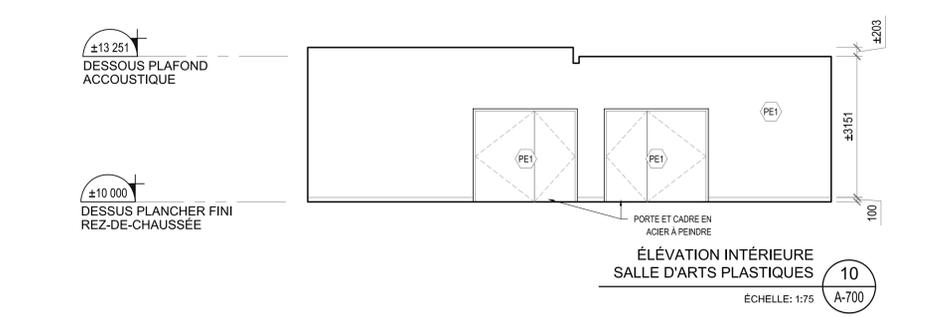
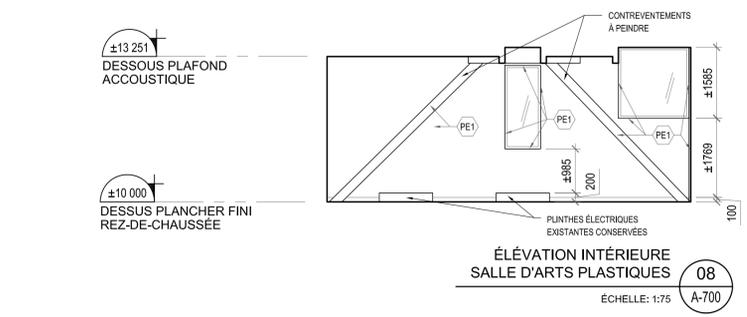
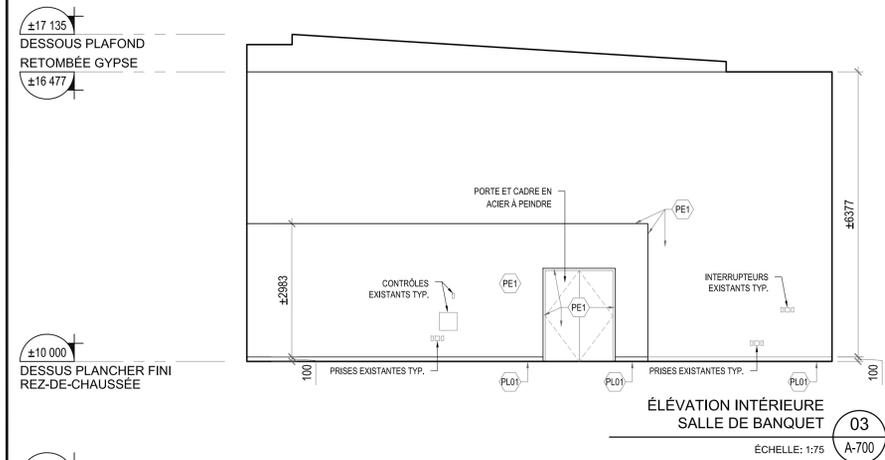
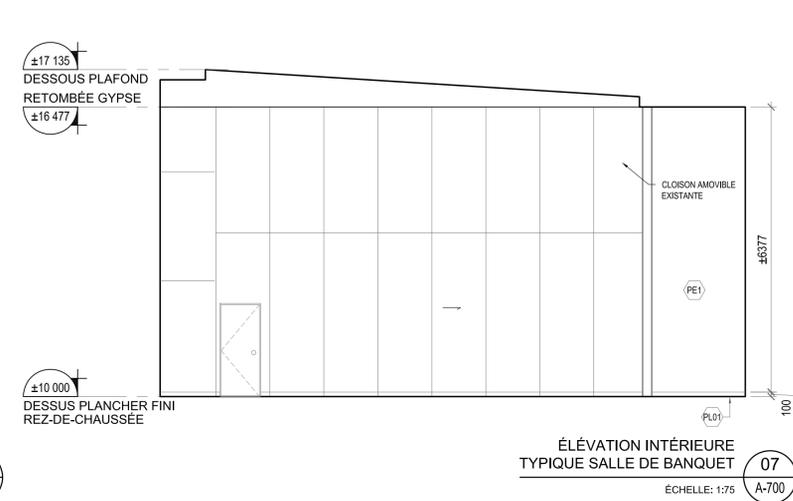
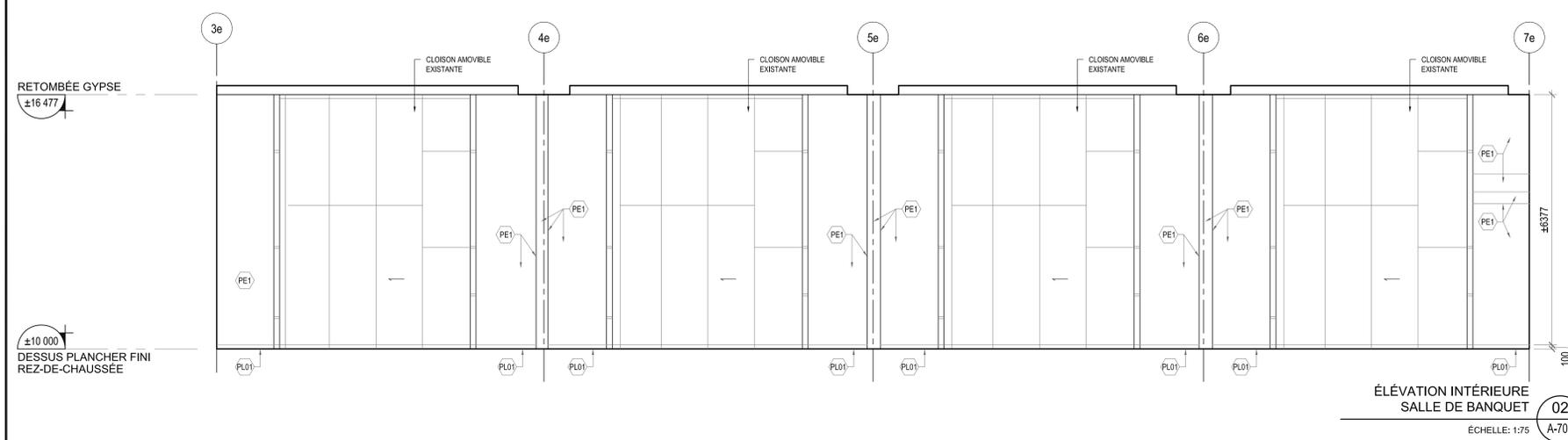
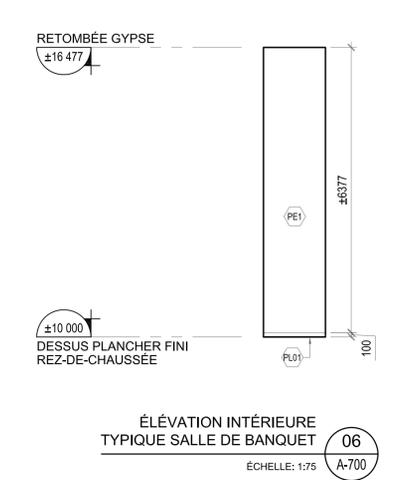
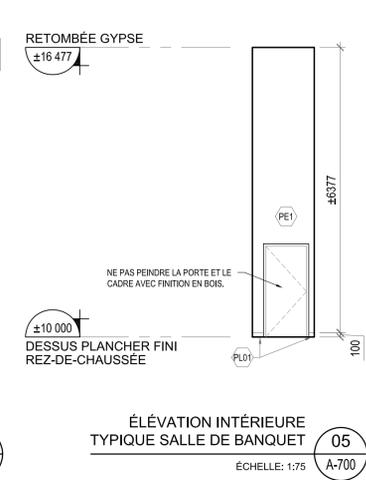
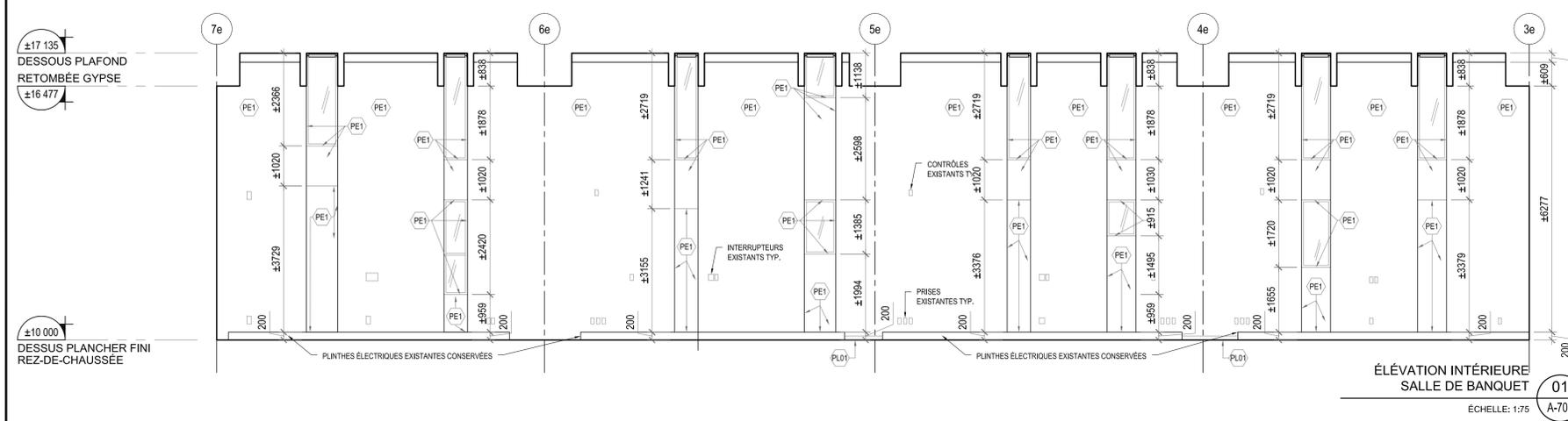
CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR CONSTRUCTION
SEULS LES DOCUMENTS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" SCÉLLÉS ET SIGNÉS PAR L'ARCHITECTE POURRONT ÊTRE UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

ARCHITECTE : **SALEM ARCHITECTURE**
Jad Salem, architecte jad@salem.archi
www.salemarchitecture.ca
5056 Chemin de la Côte-des-Neiges,
Montréal, Q.c. Suite 202
t : (514) 836-1810

PROJET : RÉFECTION DES SALLES DE BANQUET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL D'OUTREMONT (CCI)
999 AVE. MCEACHRAN,
OUTREMONT QC. H2V 3E6

TITRE DE LA PAGE : **ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES DE LA SALLE DE BANQUET ET DE LA GARDERIE / SALLE D'ARTS PLASTIQUES**

Conçu par : JS	Echelle : TEL QU'INDIQUÉ	Dossier : 25016
Dessiné par : MDB	No de Dossier du Client :	No de Page :
Vérifié par : JS	Date : JUIN 2025	A-700
		Émission :



NOTES GÉNÉRALES

- COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE POUR LE RETRAIT DE TOUT LE MOBILIER EXISTANT AVANT LES TRAVAUX. LE MOBILIER DEVRA ÊTRE CONSERVÉ À L'ENDROIT INDICUÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.
- LES PORTES ET CADRES EXISTANTS AVEC FINITION DE BOIS NE SONT PAS À PEINDRE. S'ASSURER DE PROTÉGER LES SURFACES LORS DES TRAVAUX.
- LES REVÊTEMENTS DE FINITION DE BOIS NE SONT PAS À PEINDRE. S'ASSURER DE PROTÉGER LES SURFACES LORS DES TRAVAUX.
- PROTÉGER LES SURFACES DES CLOISONS AMOVIBLES EXISTANTES LORS DES TRAVAUX.
- L'INTÉRIEUR DES ESPACES DE RANGEMENT DANS LES PIÈCES SONT À PEINDRE TEL QUE LA COULEUR INDICUÉE AU PLAN DES FINIS.
- LES PORTES ET CADRES EXISTANTS EN ACIER SONT À PEINDRE TEL QUE LA COULEUR INDICUÉE SUR A-700. PROTÉGER TOUTE QUINCAILLERIE EXISTANTE LORS DES TRAVAUX. LA QUINCAILLERIE, LES PLAQUES DE PROTECTION DE BAS DE PORTE ET LES PLAQUES DE NUMÉRO DE PORTES NE SONT PAS À PEINDRE.
- RETIRER LES PLAQUES DE CONTRÔLE ET PLINTHES EXISTANTES AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE PEINTURE ET DE PLANCHER. LES PROTÉGER ET LES CONSERVER EN VUE DE LEUR RÉINSTALLATION À LA FIN DES TRAVAUX.

SYMBÔLE POUR ÉLÉVATIONS :

PREVOIR LES NOUVELLES TOILE À RIDEAU MOTORISÉ POUR LES FENÊTRES DU HAUT SEULEMENT.

NOTE : LES DIVERS TYPES DE FINIS UTILISÉS SONT IDENTIFIÉS SUR LES PLANS DE FINIS.

TYPE DE FINI, VOIR PLAN DES FINIS A-150 POUR RÉFÉRENCE AU CODE DU FINI